

# Info-municipal - Janvier 2022

## Événement de Noël 2021

Dans le cadre de l'événement de Noël, considérant la situation pandémique, nous avons dû nous adapter. C'est pourquoi, durant la journée du 19 décembre dernier, les enfants qui c'étaient inscrits ont pu faire le parcours de Noël à l'extérieur au Parc de l'église et ont eu le plaisir de recevoir plein de petits cadeaux et des surprises ! Il y avaient sur place des jeux gonflables de Noël, des mascottes, un feu de joie, des grignotines, chocolat chaud et café et bien sûr une belle grande équipe de bénévoles qui ont fait de cette journée une réussite! Un énorme MERCI à tous pour votre participation et contribution à cette journée féérique de notre fête de Noël 2021 réinventée !



## **Municipalité de Saint-Claude**

295, Route de l'Église, Saint-Claude (Québec) J0B 2N0  
Téléphone: 819 845-7795 Télécopieur: 819 845-2479  
[www.municipalite.st-claude.ca](http://www.municipalite.st-claude.ca)

Suivez nous sur Facebook: Municipalité de Saint-Claude



# Nouvelles municipales

PROVINCE DE QUEBEC  
MRC DU VAL ST-FRANCOIS  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE

## AVIS PUBLIC

**Avis public** EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ Par la soussignée, **France Lavertu**, directrice générale, de la susdite municipalité, que le conseil à sa séance extraordinaire sur le budget 2022 tenue le **6 décembre 2021** a adopté les prévisions budgétaires 2022 comme suit :

Le conseil de la municipalité de Saint-Claude prévoit des dépenses équivalentes aux recettes pour un montant de 2 225 000\$, le tout réparti comme suit :

### PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2022

	2022
<b>Revenus</b>	
<b>Taxes</b>	
Foncière et emprunt	1 341 243,00 \$
Autres tarifs (Égout, vidange, incendie, vidange, hébergement)	239 665,00 \$
Dette taxe secteur	27 800,00 \$
Compensations tenant lieu de taxes école	6 000,00 \$
Transferts gouvernement	501 543,00 \$
Services rendus	60 500,00 \$
Imposition de droits	48 249,00 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>2 225 000,00 \$</b>
<b>Charges - dépenses</b>	
Administration générale	342 500,00 \$
Sécurité publique	351 000,00 \$
Transport	695 000,00 \$
Hygiène du milieu	237 500,00 \$
Aménagement, urbanisme	111 000,00 \$
Loisirs et culture	149 000,00 \$
Frais de financement	61 000,00 \$
<b>Total des charges</b>	<b>1 947 000,00 \$</b>

Suite : 

<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	278 00,00 \$
<b>Financement</b>	
Financement à long terme	
Remboursement de la dette à long terme	(153 000,00) \$
<b>Affectations - projets</b>	
Activités d'investissement	(220 500,00) \$
Surplus libre	95 500,00 \$
<b>Excédent de fonctionnements de l'exercice</b>	
<b>À des fins Budget équilibré</b>	0,00\$

DONNÉ à Saint-Claude ce 14 décembre 2021

France Lavertu  
Directrice générale et greffière-trésorière

**PROVINCE DE QUEBEC  
MRC DU VAL ST-FRANCOIS  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE**

**AVIS PUBLIC**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉES PAR LA SOUSSIGNÉE, FRANCE LAVERTU, QUE**

**LE RÔLE DE PERCEPTION 2022 SERA DÉPOSÉ AU BUREAU MUNICIPAL LE 13 JANVIER 2022 ET L'ENVOI DES COMPTES DE TAXES SE FERA DANS LES DÉLAIS REQUIS. La date prévue est le 26 JANVIER 2022.**

**1er versement: 28 février 2022  
3e versement: 28 juin 2022**

**2e versement: 28 avril 2022  
4e versement: 29 août 2022**

Donné à Saint-Claude, ce 11 janvier 2022.

France Lavertu  
Directrice générale et greffière-trésorière

**PUBLICATION D'UN RÈGLEMENT MUNICIPAL  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE  
AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ  
AVIS PUBLIC**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ**

Par la soussignée, France Lavertu, directrice générale, greffière-trésorière de la susdite municipalité, que le conseil, à sa séance ordinaire du 10 janvier 2022,

**A adopté le règlement suivant : RÈGLEMENT NO 2022-329**

***RÈGLEMENT POUR FIXER LES TAUX DE TAXES ET LES TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022 ET LES CONDITIONS DE LEUR PERCEPTION***

**Que ce règlement entre en vigueur.**

Ce règlement est déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

**TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE      0,74\$ DU 100\$ D'ÉVALUATION.**

**TAUX POUR EMPRUNT GÉNÉRAUX            0,06 DU 100\$ D'ÉVALUATION**

**TARIF ET COMPENSATION SECTEUR REGLEMENT 2018-312 MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES (TAUX UNIQUE À CHACUN DU SECTEUR)**

**TARIF DES ORDURES**

Résidentiel (par unité de logement)	105\$
ICI (industries, commerce, institutions)	125\$
Hébergement touristique	210\$
Entreprise agricole enregistrée avec bâtiment de ferme (AEA)	210\$

**TARIF POUR COLLECTE SÉLECTIVE**

Résidentiel (par unité de logement)	25\$
<u>ICI (industries, commerce, institutions)</u>	75\$
Hébergement touristique	75\$

**TARIF DES MATIÈRES ORGANIQUES**

Résidentiel (par unité de logement)	55\$
Hébergement touristique	110\$

**TARIF POUR LE SERVICE INCENDIE**

Résidentiel (par unité de logement)	25\$
ICI (industries, commerce, institutions)	25\$
Hébergement touristique	100\$

Suite : 

## COMPENSATION POUR LE SERVICE DE LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

850 gallons et moins	112\$
950 à 1050 gallons	117\$
1050 à 1200 gallons	125\$
Plus de 1201 gallons	138\$
2500 gallons et plus	413\$
Saisonniers	65\$

## COMPENSATION SERVICE D'ÉGOUT : COÛT D'OPÉRATION DU SYSTÈME

Résidentiel (par unité de logement)	345\$
ICI (industries, commerce, institutions)	345\$
Exploitation agricole	665\$

## EXPLOITATION D'UN ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

Établissement d'hébergement touristique	200\$
---	-------

## AUTRES TARIFS DÉFINIS DANS LE RÈGLEMENT.

**DONNÉ à Saint-Claude, ce 11 janvier 2022.**

France Lavertu, Directrice générale



# École Notre-Dame du Sourire



## «**UNE ÉCOLE À DÉCOUVRIR**»

L'équipe CADRE de l'école Notre-Dame du Sourire en collaboration avec la municipalité de Saint-Claude, verse une subvention dans le but d'ENCOURAGER les familles du milieu. Ce programme a vu le jour en 2003 et est reconduit depuis ce temps.

Ce programme vise:

- ⇒ Un nouvel enfant au préscolaire (maternelle)
- ⇒ Un déménagement (pour chacun des enfants)
- ⇒ Toutes nouvelles familles qui choisiront d'inscrire leur(s) enfant(s) à l'école



Un montant de 25\$ à chaque élève inscrit sera accordé chaque année scolaire pour diminuer les frais reliés aux entrées scolaires des familles, et ce pour la durée complète de l'élève au primaire. la subvention sera indiquée sur la facture de l'élève (**crédit programme municipal école à découvrir**)

« **Bienvenue chez nous, à l'école Notre-Dame du Sourire** »

La période d'inscription aura lieu durant **LA PREMIÈRE SEMAINE DE FÉVRIER.**

## AVIS PUBLIC

### Dérogation mineure

#### EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

Par la soussignée, France Lavertu, directrice générale, greffière-trésorière, de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du conseil, le **07 février 2022 à 20h au 295 route de l'Église (selon les mesures sanitaires en vigueur au moment)**, où une demande de dérogation mineure « 2021-12-0001 » telle que présentée ci-dessous :

#### Nature et effets de la demande de la dérogation mineure :

La superficie maximale est de 75m, alors que le garage privé détaché fait 107.1m.

De plus, le garage représente 111% de la superficie de la maison, alors que le maximum prévu est de 80%.

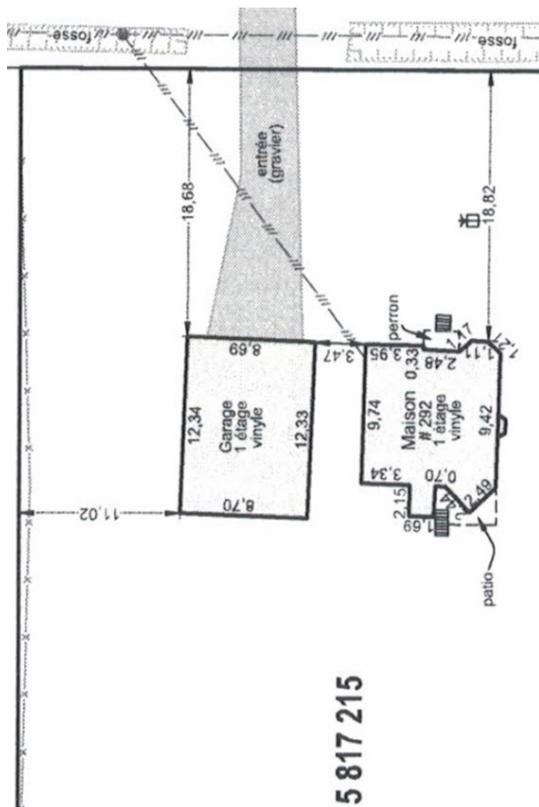
#### Adresse du site concerné :

292, 8<sup>e</sup> rang, Saint-Claude  
lot 5 817 215  
zone : AFD-8

#### Plan :

Tout intéressé peut se faire entendre au :

295 route de l'Église  
Saint-Claude, QC  
JOB 2N0  
Ou  
directrice@st-claude.ca  
DONNÉ à Saint-Claude,  
ce 11 janvier 2022



5 817 215

France Lavertu  
Directrice générale et greffière-trésorière

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU VAL ST-FRANÇOIS**  
**MUNICIPALITÉ DE ST-CLAUDE**

**AVIS PUBLIC – ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-330 RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

**PRENEZ AVIS**, conformément aux dispositions de l'article 10 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (RLRQ, c E-15.1.0.1), qu'un projet de *Règlement numéro 2022-330 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux* a été déposé lors de l'assemblée régulière tenue le 10 janvier 2022 en même temps qu'a été donné l'avis de motion requis par la loi.

Ce projet de règlement a pour but d'énoncer les principales valeurs de la Municipalité en matière d'éthique et les règles déontologiques devant guider la conduite des membres du conseil,

« Ce projet de règlement sera adopté lors de la séance ordinaire du Conseil municipal qui aura lieu le 7 février 2022 à 20h00. Cette séance se tiendra en Zoom à moins d'un changement de la part du gouvernement.

Le projet de *Règlement numéro 2022-330 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux* est disponible sur le site internet de la Municipalité. Il sera également disponible au bureau de la municipalité situé au 295, Route de l'Église à St-Claude, aux heures ordinaires d'affaires, et copie pourra en être délivrée moyennant le paiement des droits exigibles selon le tarif prescrit. »

Le projet de *Règlement numéro 2022-330 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux* est disponible au bureau de la municipalité situé au 295, Route de l'Église à St-Claude, aux heures ordinaires d'affaires et copie pourra en être délivrée moyennant le paiement des droits exigibles selon le tarif prescrit.

Donné à St-Claude le 11 janvier 2022.

**FRANCE LAVERTU**

Directrice générale et greffière-trésorière

**INSPECTION IMMEUBLE 567, Rang 7**

Puisque la Caisse des Sources ne renouvellera pas le loyer de l'immeuble du 567, rang 7, la municipalité a fait inspecter ce bâtiment afin de prendre une décision éclairée concernant l'avenir de ce lieu (rénovation ou démantèlement).

La compagnie Inspectech fera l'inspection du bâtiment et fournira un rapport technique.



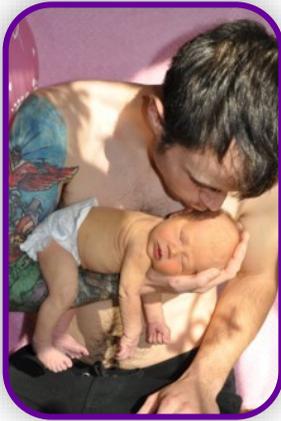
**INSPECTECH**

ENVIRONNEMENT | BÂTIMENT | EAU

# Nouveaux

Au cours de l'année 2021, la municipalité de Saint-Claude a accueilli 13 nouveaux bébés. Tous les nouveaux parents ont eu le plaisir de recevoir un sac contenant plusieurs cadeaux. Un gros merci à tous nos partenaires.

Artisanat Diane Hébert, Clinique dentaire Dre Nancy Béliveau, Familiprix Maryline, Réseau bibliothèques, Réseau bibliothèques, Réseau bibliothèques



**Skaïla Scrosati-Roy**  
né le 28 janvier  
Bébé de Yannik Scrosati et  
Lucas Fréchette-Roy



**Roman Comeau**  
née le 25 juillet  
Bébé de Jessica Tremblay-  
Fortin et Vincent Comeau



**Madeleine Jacques**  
née le 14 octobre  
Bébé de Véronik Laporte  
et Maxime Jacques

**Ér**  
né  
**Bé**  
et



**Théo Bazin**  
née le 28 septembre  
Bébé de Heidi Verly et  
Vincent Bazin



**Émile Séguin**  
né le 14 octobre  
Bébé de Caroline Ainslie  
et François Séguin



**Florent Roulx**  
né le 23 août  
Bébé de Laurie Maurice  
et Patrice Roulx

**Mad**  
née l

**Bébé**  
**Anah**  
en fa

**Mary**  
**Dany**

# -nés 2021

ébés au sein de sa communauté. Dans le cadre du soulignement des nouveaux-nés,  
eurs petits cadeaux pour les aider dans leur nouveau rôle. Félicitation à tous!  
es qui ont rendu le tout possible !

ne Isabelle, Miellerie DMG, Proxim Steve Babin, maison de la famille les Arbris-  
o Estrie et Municipalité de Saint-Claude.



**Emilie St-Pierre**  
née le 15 février  
Bébé de Geneviève Boisvert  
et David St-Pierre



**Éli Maurice**  
né le 05 septembre  
Bébé de Gabrielle Tremblay  
St-Jean et David Maurice



**Édouard Alie**  
née le 04 octobre  
Bébé de Josiane Randlett  
et David Alie



**Mayson Hamel**  
né le 20 mars  
Bébé de Anthony Hamel et  
Michelle Brochu Desjardins  
Maison de la Famille D'accueil  
de Louise Maurice et  
David Hamel



**Lexane Lussier**  
née le 28 janvier  
Bébé de Valérie Dubé  
et Maxime Lussier

**François Duquette**  
né le 07 janvier  
Bébé de Josianne Morin  
et Yannick Duquette

**Benjamin Morin**  
née le 27 novembre  
Bébé de Julie Grenier  
et Pascal Morin

# Merci à tous nos commanditaires pour votre contribution à la fête de Noël 2021



Municipalité de  
**Saint-Claude**  
819 845-7795  
295, Route de l'Église,  
Saint-Claude (Québec) J0B 2N0  
www.municipalite.st-claude.ca



**Desjardins**  
Caisse des Sources



**CAO**  
Caisse d'Amortissement  
*André*  
**BACHAND**  
RICHMOND

**JOSÉ LACROIX**  
Courtier immobilier agréé D.A.  
Bur. : 819 847-0444  
Cell. : 819 922-8445  
Sans frais : 1 866 630-9783  
Télé. : 819 847-1961  
jlacroix@ Sutton.com  
Fonctionnaire indépendant et membre du groupe Sutton - Québec



groupe sutton - immobilier east  
agence immobilière  
2300, rue Principale Ouest  
Magog (Québec) J1X 0T1  
www.suttonquebec.com

**Isolation St-Pierre inc.**  
SPECIALISTE EN ISOLATION  
Résidentiel • Commercial • Industriel  
Licence RBQ: 8737-2006-01  
Éric St-Pierre David St-Pierre  
819 822-2009 819 822-2007

- Cellulose et laine soufflée
- Mousse d'uréthane giclé *SOVA*
- Recouvrement à l'épreuve du feu
- Insonorisation

**ISOLATIONSTPIERRE.CA**  
Pour vos rénovations, vous pourriez être éligible à une subvention gouvernementale selon certaines conditions.



**familiprix**  
Pharmacie Marilynne Labelle Inc.  
65, St-Georges  
Windsor (Québec) J1S 1J6  
Tél. : 819 845-7808  
Télé. : 819 845-9043  
2288sprgro@familiprix.ca



**Miellerie DMG**  
819 845-1414  
St-Georges-de-Windsor, Québec



**Epoxy Pro**  
Réparation de fissures de béton  
Réparation de fosse à purin  
Imperméabilisation  
Drainage  
Services de vacuum / Écumeur  
Résidentiel, commercial, institutionnel et industriel  
Garantie écrite 5 ans

CLINIQUE DENTAIRE  
**D<sup>re</sup> NANCY BELIVEAU**  
SOINS EN ESTHÉTIQUE DENTAIRE  
D<sup>re</sup> Nancy Beliveau  
CHIRURGIEN DENTAIRE  
TÉLÉPHONE: 819.845.4955  
100, RUE PRINCIPALE NORD, WINDSOR (QUÉBEC) J1S 3C5

Groupe Entraide  
**fadoq**

**COUTURE AVS**  
Gagnine  
couturière  
591 rang 7  
St-Claude, Qc  
**819-432-5909**




**GRUES**  
**ANDRÉ MARTEL WINDSOR**  
Partout au Québec  
24 heures  
7 jours  
**Les vrais spécialistes pour vos projets de levage**  
www.andremartel.com 819 845-5097

**STEVE BABIN**  
Pharmacien-propriétaire  
Steve Babin  
Pharmacien-propriétaire  
27, rue Saint-Georges  
Windsor, QC J1S 1J2  
T 819 845-2723  
F 819 845-2320  
babins@pharmessor.org  
Lun. au vend. : 8h30 à 21h  
Samedi : 9h à 17h  
Dimanche : 9h à 13h  
LIVRAISON GRATUITE  
membre affilié à **Proxim**



**JP CADRIN et associés**

Lise-Anne Simoneau N.D.A.  
Naturopathe agréée  
26 ans d'expérience  
Bilan de santé incluant tests  
Avril Supermarché Santé  
2385 rue Principale Ouest, Magog  
819 845-4381  
naturopathesherbrooke.com  
lasimoneau@xplornet.ca  
Membre de l'ANAQ



**EVALUATION D.H.**  
Réparation de carrosserie  
Débosselage  
Peinture  
Anti-rouille  
Vente et pose de pièces  
(819) 845-5720  
263, route de l'Église, St-Claude, J0B 2N0  
www.dhauto.com



RBQ: 6284-1008-57  
**CHAUFFAGE BERNARD BISSON**  
Système **ecotex**  
Qualité supérieure  
efficaces et fiables  
739, ch. Goshen, Windsor (Québec) J1S 2L5  
Tél. : (819) 845-7637 Fax : (819) 845-9048  
Ligne sans frais : 1 (866) 845-7537  
Site web : www.heatmor.info



**V**  
Veau Naturel  
VENTE AU DÉTAIL ET EN QUARTER  
Sylvain Hamel, propriétaire  
819 845-3340  
veau.naturel@gmail.com  
340, rang 6, St-Claude (Estrie) Québec J0A 1J0



ELECTRICITÉ: RÉSIDENTIEL  
COMMERCIAL  
INDUSTRIEL  
AGRICOLE  
**Yvon Pellerin Prop.**  
**WINDSOR, QC**  
819-620-8702 Yvon | 819-574-6449 Eric | 819-212-6746 Alex

**TOILETTE**  
**Armall**  
Hygiène portable!



Diane Hébert  
**Tricot FOULARD PANTOUFLE**

VENTE DE PIÈCES NEUVES ET USAGÉES  
ET ACHAT D'AUTOS USAGÉES  
REMORQUAGE 24 HRS.  
**JM**  
CÔTÉ & FILS  
364, RANG 8, R.R. 2, WINDSOR, QUÉ.  
819 845-2887 Cell. : 819 571-3085 819 571-6721  
Prop. Jean-Marc Côté



**GARAGE MARCEL ROY**  
ACHAT & VENTE  
de pièces d'autos neuves et usagées  
• Carcasse d'auto • Fer • Fontas  
• Acier • Métaux de toutes sortes  
312, GRANDE LIGNE, R.R. 2  
WINDSOR (ST-CLAUDE) QC J1S 2L5  
**(819) 845-3390**

**PLOMBERIE**  
**CHARLES RANDLETTI**  
RÉSIDENTIEL / COMMERCIAL  
819 640-4551  
WINDSOR  
CMMTQ

Ferme  
S.H. Provencher

Esthétique  
*O gré du vent ...*  
Soin du visage  
Électrolyse / Épilation  
Thermocoagulation  
Maquillage  
Soin corporel  
Tatouage berné  
Pose d'ongles  
Extension de cils  
Réhaussement de cils  
Teinture cils / sourcils  
Soin des pieds / mains  
Massage métamorphique  
(819) 574-7294  
sophprovencher@live.ca  
263 route de l'Église, St-Claude (J0B 2N0)  
Maryse

**LES ENTREPRISES FERNAND LUSSIER ET FILS INC.**  
• Déboisement  
• Dénégement  
• EXCAVATION  
TFS : 103141891 TVO : 10023558109  
317, route de l'Église, Saint-Claude (Québec) J0B 2N0  
Mario Lussier 819 572-1368  
Richard Lussier 819 571-2755



**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU VAL ST-FRANÇOIS**  
**MUNICIPALITÉ DE ST-CLAUDE**

**AVIS PUBLIC – ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-331 ÉTABLISSANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX**

**PRENEZ AVIS**, conformément aux dispositions de l'article 18 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (RLRQ, c E-15.1.0.1), qu'un projet de *Règlement numéro 2022-331 établissant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux* a été déposé lors de l'assemblée régulière tenue le 10 janvier 2022 en même temps qu'a été donné l'avis de motion requis par la loi.

Ce projet de règlement énonce les règles déontologiques devant guider la conduite des employés de la municipalité.

« Ce projet de règlement sera adopté lors de la séance ordinaire du Conseil municipal qui aura lieu le 7 février 2022 à 20h00. Cette séance se tiendra **en Zoom** à moins d'un changement de la part du gouvernement.

Le projet de *Règlement numéro 2022-331 établissant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux* est disponible sur le site internet de la Municipalité. Il sera également disponible au bureau de la municipalité situé au 295, Route de l'Église à St-Claude, aux heures ordinaires d'affaires, et copie pourra en être délivrée moyennant le paiement des droits exigibles selon le tarif prescrit. »

Le projet de *Règlement numéro 2022-331 établissant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux* est disponible au bureau de la municipalité situé au 295, Route de l'Église à St-Claude, aux heures ordinaires d'affaires et copie pourra en être délivrée moyennant le paiement des droits exigibles selon le tarif prescrit.

Donné à St-Claude le 11 janvier 2022.

**FRANCE LAVERTU**

Directrice générale et greffière-trésorière

## **Patinoire municipale**

La patinoire municipale est désormais ouverte au public (565 rang 7). Pour la sécurité de tous, nous vous demandons de respecter les consignes sanitaires en vigueur au moment de votre visite!

\*Veuillez noter que l'entretien de la patinoire se fera en fonction de la température.





## Notre Page Internet en Sécurité civile fait peau neuve

Comme l'indique l'expression dans l'image ci-dessus, La Sécurité civile à Saint-Claude, « C'est l'affaire de tout le monde ».

Cette expression n'est pas vide de sens. Elle sous-entend que tout un chacun a des responsabilités en matière de Sécurité civile, et ce, dans les diverses dimensions de la sécurité civile, que sont la « **Prévention** », la « **Préparation** », l' « **Intervention** » et le « **Rétablissement** ».

La municipalité de Saint-Claude maintient à jour et opérationnel un **Plan de sécurité civile** depuis fort longtemps. Une équipe de conseillers/conseillères de la municipalité, tout le personnel de la municipalité et du service de sécurité incendie, ainsi que plusieurs citoyens volontaires et citoyennes volontaires y contribuent.

Chaque citoyen a aussi des responsabilités à cet égard et devrait en être informé et prêt « **avant** » un événement important.

Savez-vous comment vous préparer en cas d'évènement majeur pour mieux subvenir à vos besoins ?

Que faut-il avoir en main exactement pour disposer d'un niveau d'autonomie minimal pour subvenir à ses besoins ?

Savez-vous comment vous seriez alerté, avisé et informé par la municipalité pendant un sinistre majeur ou un sinistre appréhendé ? Et quoi faire dans de tels cas ?

En cas d'évacuation, savez-vous où est situé notre refuge ou centre d'hébergement temporaire si vous deviez en avoir besoin ? Y a-t-il un point de rassemblement où retrouver vos familles et vos proches si vous ne pouvez pas vous rendre à votre résidence ?

Que faut-il apporter avec soi dans de tel cas. Que fait-on alors avec pitou et minou ?

La nouvelle page Internet en Sécurité civile, sur le site de la municipalité vous explique le tout avec les consignes nécessaires. Des articles d'information concis y sont inclus. Vous pouvez les télécharger et les conserver en cas de besoin. Des liens vers d'autres sites Internet et articles d'information y sont indiqués. De plus, cette page n'est pas « statique », c'est-à-dire qu'elle sera bonifiée et mise à jour en continu pour vous garder au courant de toutes les nouveautés sur ce sujet.

Nous vous invitons fortement à prendre connaissance de cette page Internet et d'y retenir les informations importantes qui y sont décrites. Car, la Sécurité civile, « C'est l'affaire de tout le monde » et nous comptons sur votre collaboration. Cette page est accessible sur le site de la municipalité à cette adresse :

<https://www.municipalite.st-claude.ca> voir l'onglet « Services municipaux », cliquez « + de DÉTAILS » et Sécurité publique.



## **Ne faites pas les idiots - Préparez-vous plus tôt**

### **Préparez-vous à l'annonce d'une tempête hivernale ou de grands froids**

Si une tempête hivernale ou de grands froids sont annoncés :

- assurez-vous d'avoir suffisamment d'eau et de nourriture, et suffisamment de combustible;
- ayez à votre disposition une quantité suffisante de médicaments d'ordonnance;
- dénéigez ou faites déneiger votre toiture au besoin.

### **Agissez prudemment lors d'une tempête hivernale ou de grands froids**

Appliquez certaines règles de sécurité :

- évitiez tout déplacement superflu et reportez les rendez-vous non essentiels;
- appelez les personnes vulnérables de votre entourage pour vous assurer de leur bien-être;
- utilisez les systèmes de chauffage d'appoint conformément aux instructions des fabricants;
- assurez-vous que la sortie de la cheminée n'est pas obstruée par une accumulation de neige;
- communiquez avec votre municipalité pour signaler toute situation qui nécessite l'intervention des services municipaux (bris d'aqueduc, présence de branches sur la chaussée, etc.);
- écoutez les médias pour connaître les consignes des autorités et être informé des interruptions de service ou des services exceptionnels mis à votre disposition.
- signalez toute panne de courant à Hydro-Québec, au numéro 1 800 790-2424.

### **Surveillez les engelures et les symptômes d'hypothermie**

Par grand froid, évitez les sorties prolongées à l'extérieur. Si vous allez dehors, habillez-vous en conséquence pour éviter les blessures causées par le froid, comme les engelures (engourdissement, pâleur et dureté de la région atteinte). Les engelures se soignent à la maison, sauf dans les cas graves, en réchauffant lentement les régions atteintes. Évitez de frotter et de masser les régions affectées afin de ne pas endommager la peau.

Surveillez aussi tout symptôme d'hypothermie. L'hypothermie se produit lorsque la température du corps s'abaisse au-dessous de 35 °C (95°F). À l'intérieur d'un bâtiment, il y a risque d'hypothermie lorsque la température ambiante est inférieure à 15,5 °C (60 °F).

Les symptômes d'hypothermie sont les suivants :

- grands frissons persistants;
- extrémités (doigts, orteils, nez et oreilles) et joues froides;
- raideurs musculaires pouvant entraîner un manque de coordination;
- comportement anormal et confusion;
- étourdissements et, parfois, vision embrouillée.

Les efforts physiques lors d'un froid intense et l'hypothermie augmentent le risque d'arrêt cardiaque. Communiquez avec Info-Santé, au numéro 811, pour obtenir un avis médical si vous ou une personne proche présentez des symptômes d'hypothermie. Composez le 911 en cas d'urgence médicale.

En attendant l'arrivée de secours, prenez soin d'une personne qui présente des symptômes d'hypothermie de la façon suivante :

- assurez-vous que ses vêtements sont secs;
- enveloppez-la dans des couvertures chaudes, sans serrer, en recouvrant bien sa nuque et sa tête;
- faites-lui boire une boisson tiède sucrée sans alcool, car l'alcool augmente la sensibilité au froid;
- évitiez de la soumettre à des changements trop brusques de température, par exemple évitez de lui faire prendre un bain chaud ou de la laisser à proximité d'une source de chaleur intense;
- suivez à l'aide d'un thermomètre l'évolution de sa température;
- gardez-la éveillée et immobile.

# Nouvelles

## Association des Eaux et Berges du Lac Boissonneault

### Bonne année 2022!

La page de 2021, vient à peine de se tourner et une nouvelle reste à écrire .....

365 jours pour travailler ensemble à améliorer et protéger notre Lac  
L'année dernière nous avons eu le plaisir à travailler avec vous dans cet objectif  
Pour 2022, plusieurs projets sont sur la table et demandent à être concrétisés  
*Votre participation est donc essentielle à la réussite de ces objectifs!*

Un Merci spécial :

À nos membres,

À la Municipalité, sans qui nous ne pourrions aller de l'avant avec nos projets

Et à vous tous qui prenez soin de notre Lac !

*Au plaisir de vous croiser et d'échanger.*

*N'hésitez pas à consulter notre page facebook afin de suivre les activités et les nouvelles concernant notre lac.*

*Le conseil d'administration en profite pour vous remercier chaleureusement de votre confiance et de votre collaboration au sein de l'Association des Eaux et Berges du Lac Boissonneault.*

*Stéphane Larin, président*

*Daniel Perron, vice-président*

*Stéphane Leblanc, administrateur*

*Réal Gervais, administrateur*

*Denis Ferland, administrateur*

*France Isabelle, secrétaire/trésorière*



### **PROGRAMME DE SOUTIEN AUX NOUVEAU-NÉS**

Profitez du programme pour l'année 2022 en vous inscrivant, si vous avez un nouveau-né ou si vous en attendez un d'ici le 30 novembre 2022.

La municipalité de Saint-Claude contribue pour aider les familles (nouveau-nés); 100\$ par bébé et un cadeau à la fête de décembre prochain!

Pour informations et inscription : 819-845-7795 poste 1



\*\*\*NOUVEAUTÉ\*\*\*

L'ÉCOCENTRE RÉGIONAL ouvrira exceptionnellement son site à la population lors de trois samedis cet hiver ❄️

Les samedis 29 janvier, 26 février et 26 mars 2022, entre 9 h et 15 h

Notez que ce ne sont pas tous les matériaux qui pourront être acceptés lors de ces trois samedis.

⬇️ Consultez la liste ⬇️

<https://www.val-saint-francois.qc.ca/lecocentre-du-val-saint-francois-fermera-le-28-novembre-2021-pour-la-saison-hivernale-et-annonce-un-projet-exploratoire-pour-cet-hiver/>

# ÉCOCENTRE ESSAI HIVERNAL 2022



## MATÉRIAUX ACCEPTÉS

- Bois
- Branches
- Briques et béton
- Carton
- Électroménager
- Matériel électronique
- Métal
- Plastique agricole
- Résidus domestiques dangereux
- Vêtements
- Verre
- Styromousse no.6
- Matelas et meubles rembourrés
- Bardeau d'asphalte trié
- Matériaux de construction non valorisables

## DATES ET HEURES D'OUVERTURE

ENTRE 9 H ET 15 H

SAMEDI 29 JANVIER 2022

SAMEDI 26 FÉVRIER 2022

SAMEDI 26 MARS 2022

## MATÉRIAUX REFUSÉS

- Matériel réutilisable
- Pas d'accès au réemploi
- Tubulures acériques
- Terre non contaminée
- Herbe et feuilles
- Béton armé
- Bloc de béton de 2pi de diamètre ou plus

## INFORMATION

T. 819 845-2544 ou 819 826-6505 poste 321



666, CHEMIN KEENAN, MELBOURNE





# Calendrier 2022



## Municipalité de Saint-Claude: 295 route de l'Église

Municipalité: 819 845-7795 Bibliothèque: 819 845-3259 Réservation de salle: 819 845-2517 Écocentre: 819 845-2544

### LÉGENDE



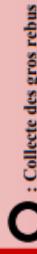
Avant le 11 janvier - dépôt d'arbres de Noël  
appeler au bureau municipal: 819-845-7795  
568, rue Gérard



: Collecte des Résidus Domestiques Dangereux  
(à l'Écocentre)



: Ventes-débaras (gratuit)



: Collecte des gros rebus



: Collecte des plastiques agricoles

Événements:

19-20 février : Plaisir d'hiver

21 mai : Journée de l'arbre

4 juin : Fête de la pêche

27-28 août : Fête foraine

15 octobre : Bison en fête

18 décembre : Fête de Noël et des nouveau-nés

\*\*Veuillez noter que ces événements sont sujet à annulation. La tenue ou non de ceux-ci sera décidé en fonction des normes sanitaires dictés au moment de l'événement.

JANVIER						
D	L	M	J	V	S	
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

FÉVRIER						
D	L	M	J	V	S	
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

MARS						
D	L	M	J	V	S	
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AVRIL						
D	L	M	J	V	S	
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

MAI						
D	L	M	J	V	S	
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JUIN						
D	L	M	J	V	S	
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

JUILLET						
D	L	M	J	V	S	
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AOÛT						
D	L	M	J	V	S	
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

SEPTEMBRE						
D	L	M	J	V	S	
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

OCTOBRE						
D	L	M	J	V	S	
					1	
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

NOVEMBRE						
D	L	M	J	V	S	
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

DÉCEMBRE						
D	L	M	J	V	S	
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31



Collecte de récupération BAC BLEU



Collecte des ordures BAC VERT



Collecte matières organiques BAC BRUN

Séance du conseil municipal (zoh)